



Sommaire :

- COVID 2019 – Réouverture du bureau communal
- Election complémentaire à la Municipalité
- Installations d'eau potable
- Vente de vin
- Patrimoine au fil de l'eau

LE MOT DU SYNDIC

Chère population,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier de votre patience et de votre entraide durant cette période de confinement dans le respect des consignes édictées par la Confédération.

On a beau se laver les mains, prendre le maximum de précaution, mais, malgré tout, cette période de pandémie que nous subissons est plus forte que nous le pensions.

Des responsables doivent prendre des décisions, plus ou moins appréciées ou acceptées par la population. Une citation de Jules Claretie est là pour nous rappeler que quelquefois ce n'est pas toujours évident. Je cite :

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et, surtout, la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout ».

Acceptons ce que nous subissons, soumettons-nous, dans la mesure du possible, aux directives énoncées par les personnes responsables.

Tout n'est pas toujours facile. Mais, pour notre bien, pour le bien d'autrui, approuvons-les et suivons-les.

Le bout du tunnel n'est pas loin.

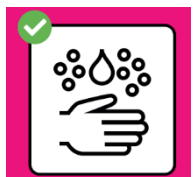
Claude Dutoit, Syndic

RÉOUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau de l'administration communale est à nouveau ouvert aux horaires habituels depuis **le mardi 12 mai 2020** aux conditions suivantes :



- Maximum 2 personnes dans les locaux
- Respecter les distances de marquage au sol



- Se désinfecter soigneusement les mains au moyen du désinfectant à disposition



- Afin de limiter le temps de présence au bureau, nous vous invitons à vous annoncer au préalable par téléphone au 021 866 72 12 afin que nous puissions préparer les documents nécessaires
- En dehors des heures d'ouverture, nous pouvons toujours traiter vos demandes par téléphone au 021 866 72 12 ou par mail à admin@eclepens.ch



- Rester à la maison en cas de symptômes

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi	Fermé
Mardi	09h00 à 11h00 16h00 à 18h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	09h00 à 11h00

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture

Lundi	Fermé jusqu'à nouvel avis
Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	08h30 à 11h30

Tél. employés communaux
079 219 32 09

La Confédération suisse a émis des recommandations concernant l'élimination des ordures ménagères et l'exploitation des déchetteries communales dans la situation extraordinaire liée au coronavirus. Les déchetteries publiques avec ou sans personnel doivent rester ouvertes. Un système d'accès au « compte-gouttes » a donc été mis en place.

Dès lors, nous vous remercions de vous conformer aux indications données sur place par le personnel communal et de respecter leurs consignes. Nous vous invitons à trier au maximum vos déchets à la maison afin de limiter le temps d'attente et vous remercions de faire preuve de patience.

Pour des gros volumes de déchets, nous vous prions de contacter au préalable M. Etienne Morier-Genoud, municipal, au 079 254 07 83

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À LA MUNICIPALITÉ

INFORMATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

L'élection complémentaire à la Municipalité, prévue le 5 avril 2020, a dû être annulée en raison des événements de ce printemps.

Une nouvelle élection est organisée, puisque la situation le permet à nouveau.

Elle se déroulera le **21 juin 2020 pour le 1er tour**. Au cas où un 2e tour serait nécessaire, il aura lieu le 12 juillet 2020.

Tous les intéressés peuvent dès ce jour se porter candidat. Le dépôt des listes de candidatures est fixé au **lundi 25 mai 2020 à midi**.

Pour rappel, sont éligibles :

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

Dans le cadre de l'assouplissement du confinement lié au COVID-19, différents équipements et installations vont être remis en service, et vous allez peut-être à nouveau consommer de l'eau qui aura par endroit stagné dans les conduites pendant plusieurs semaines.

L'Etat-major cantonal nous rappelle que les installations d'eau potable inutilisées pendant plusieurs semaines permettent la prolifération d'un micro-organisme, la légionelle, qui peut provoquer la légionellose ou pneumonie sévère.

Il est donc impératif de purger et rincer les canalisations concernées en laissant couler l'eau un moment avant de la consommer !

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède et de faire le nécessaire.

VENTE DE VIN

Une vente de vin de la commune aura lieu à la buvette du football

le jeudi 18 juin 2020 de 17h à 19h

Pinot gris	50 cl	Fr. 9.-
Pinot noir	70 cl	Fr. 12.-
" "	50 cl	Fr. 9.-
" "	140 cl (magnum)	Fr. 28.-
" "	Magnum en caissette	Fr. 35.-
Carton de 6 verres		Fr. 20.-

Paiement comptant



Munissez-vous d'emballages pour le transport de vos bouteilles

PATRIMOINE AU FIL DE L'EAU

Après avoir transformé les moulins Rod en musée et centre culturel, l'association Développement 21 sort de ses murs et s'ouvre à toute la région de la plaine de l'Orbe. L'initiative « Richesses patrimoniales » est destinée à promouvoir auprès des habitants comme des visiteurs les beautés parfois méconnues du Nord vaudois.

Partez, découvrez, visitez une région exceptionnellement riche en sites naturels et bâtis, avec l'eau comme fil conducteur. Chaque lieu souligne l'intérêt et la diversité du patrimoine du Nord vaudois, façonné par l'homme de la préhistoire à l'âge industriel.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet : <https://www.richesses-patrimoniales.ch>

